

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA RÉUNION
TRÉSORERIE du CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL
BP 393
97 757 SAINT PIERRE CEDEX

Maryvonne VIDAL
Administratrice des Finances Publiques Adjointe
Chef de service comptable
TRÉSORERIE du Centre Hospitalier Régional
maryvonne.vidal@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 02 62 35 94 62

Délégation générale à compter du 28 mai 2020 :

Je soussignée Maryvonne VIDAL, Administratrice des Finances Publiques Adjointe,
Comptable publique du CHUR de La Réunion, déclare constituer pour mandataires générales :

- Madame Gaby MICHEL, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques,
- Madame Ramatoulah M'LANAO, Inspectrice des Finances Publiques,
- Madame Magali BILLARD, Inspectrice des Finances Publiques ,

Pour leur donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour et en mon nom, la Trésorerie du CHUR de La Réunion, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes les sommes qui pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous redevables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion m'a été confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise de titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées demandées par l'administration, de me suppléer en ma qualité d'Administratrice des Finances Publiques Adjointe, comptable publique du CHUR de La Réunion, et signer seules pu concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent. La présente délégation concerne également la possibilité d'agir en justice.

Fait à Saint-Pierre le 28 mai 2020



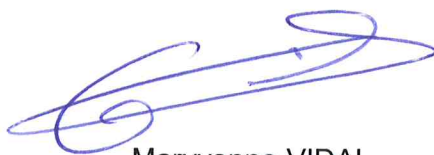
Maryvonne VIDAL

Délégations spéciales à compter du 28 mai 2020

en cas d'empêchement de l'Administratrice des Finances Publiques Adjointe ou de ses adjointes, mandataires générales, les personnes désignées ci-dessous reçoivent pouvoir de signer toutes correspondances et tous documents relatif aux affaires de leur service :

- Madame Marie-Edith FONTAINE, Contrôleuse principale des Finances Publiques,
- Madame Nathalie DETRUIR, Contrôleuse principale des Finances Publiques,
- Monsieur Régis DARID, Contrôleur principal des Finances Publiques,
- Monsieur Philippe HOAREAU, Contrôleur principal des Finances Publiques,
- Monsieur Jean-Claude THIEBAUT, Contrôleur principal des Finances Publiques,

Fait à Saint-Pierre le 28 mai 2020



Maryvonne VIDAL